



Réunion de la Fédération des CIQ du 6ème, du 24 novembre 2025

Cette réunion de la Fédération des CIQ du 6ème, tenue le **24 novembre 2025**, a principalement porté sur la restructuration administrative des CIQ et, de manière approfondie, sur l'élaboration d'un état des lieux détaillé de l'arrondissement, axé notamment sur la gestion de l'espace public et la mobilité.

Feuille de présence

prénom/nom	fonction CIQ	coordonnées
Gilbert BOISSIER	V. président CIQ Castellane	vie-pendles 201. castellane.fr
Nane BAUDRY	membre CIQ Varber	marc.rogon@wanadoo.fr
Jackie GLAZOT	trésorière CIQ JAUSSAN	jackie.glazot@wanadoo.fr
Monique VEDEL	Présidente CIQ Baille-Lodi 5/6	monique.vedel@orange.fr
Nicole BERTY	RT LRPP	09 68 17 67 67 mail co
Françoise GREGORI	LRPP	idem
Jackie Spiegelsteine	CIQ N. Dame du Mont Pleine Cours Julien Fédération	jackie.spi@wanadoo.fr
Patricia TIMPANO	CIQ N. Dame du Mont Présidente Fédération	CIQ nohede@wanadoo.fr

jackie.spi@wanadoo.fr

I. Structure et Organisation des CIQ

1. Présentations et Absences

- **Présidence et Secrétariat** : Patricia, présidente de la Fédération des CIQ du 6ème et vice-présidente de la Confédération, animait la réunion. Jackie est secrétaire.
- **Absences** : Le CIQ Villa Paradis (Anne Marie) et le CIQ Jules Moulet (Alex Di Falco) étaient absents. Il a été noté que Jacqueline est hospitalisée et Maryse est à Paris (Gilbert représentant les 2 CIQ)
- **Effectif** : L'arrondissement compte désormais 8 CIQ, contre 10 auparavant.
- **CIQ fusionnés** : Le CIQ Notre Dame du Mont Pleine Cours Julien résulte de la fusion des anciens CIQ Plaine Cours Julien et Notre Dame du Mont, regroupés il y a un an en suivant une logique de "plateau". Le CIQ Lieutaud Rome Préfecture a été étendu à Puget.

- **Restructuration future** : La Fédération prévoit de continuer la restructuration des CIQ en s'appuyant sur des "logiques géographiques". Il est envisagé de revoir le périmètre du CIQ Baille Lodi, qui chevauche le 5ème et le 6ème arrondissement.

2. Infrastructure de Communication

- **Problématique des Mails** : Un problème récurrent concerne l'utilisation des adresses mail personnelles par les présidents, ce qui pose des soucis d'accessibilité et de continuité en cas de changement de responsable ou de vacance.
- **Solution proposée** : Gilbert a mis en place une infrastructure de communication permettant de créer **100 adresses mail** sur quatre ans, avec une racine normalisée (@ciq-marseillais6.fr et @ciq-castellane.fr pour le CIQ Castellane).
- **Objectif** : L'objectif est d'avoir au moins un **binôme** (par exemple, président et vice-président/secrétaire) ayant accès aux codes des boîtes mail institutionnelles pour assurer le suivi. Le nouveau système permet également des redirections automatiques vers des adresses personnelles.
- **Mise à jour des contacts** : Gilbert est chargé de maîtriser la mise à jour des sites, des mails et des points de contact téléphoniques (annuaire). La Fédération souhaite vérifier dès janvier que la Mairie, la Métropole et l'Office du Tourisme possèdent bien les adresses à jour.

II. Élaboration de l'État des Lieux du 6ème Arrondissement

La majeure partie de la réunion a été consacrée à la méthodologie de l'élaboration d'un "état des lieux" de l'arrondissement, prévu pour février.

1. Méthode de Travail

- **Illustrer et chiffrer** : Il est jugé essentiel que le document aille au-delà des considérations générales en étant **illustré par des preuves concrètes et chiffré**. Il faut fournir des "exemples" pour que les problèmes ne soient pas ignorés.
- **Collecte des données** : Chaque CIQ est encouragé à faire une analyse factuelle sur son propre territoire (rue par rue, par exemple) pour cataloguer les difficultés.
- **Support visuel** : Il est proposé d'utiliser un grand plan du 6ème arrondissement (format A0 ou pliable A4) pour positionner les problèmes visuellement, par exemple avec des "gommettes" colorées, et d'utiliser le verso pour des photos illustratives.

2. Thèmes Clés et Constats (Cadre de Vie et Mobilité)

L'état des lieux se concentrera sur la gestion de l'espace public, avec un accent fort sur le **piéton** et le **cadre de vie**.

- **L'Espace Piéton** : La place du piéton est jugée en diminution, entraînant un sentiment de dangerosité. Il est proposé de faire du piéton l'axe central du plaidoyer.
 - **Problème des trottoirs** : Beaucoup de trottoirs sont trop étroits (50 cm). La Fédération souhaite obtenir une projection de la Métropole/Mairie sur les rénovations futures.
- **Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT)** : C'est un sujet de préoccupation majeur, surtout concernant les terrasses.

- **Prolifération** : Le nombre de terrasses a augmenté de 18 % en 15 ans à Marseille, et jusqu'à 45 % ou 100 % dans certaines rues.
- **Manque de contrôle** : Une charte AOT de 2018 existe mais n'est pas respectée. Le service gérant les AOT n'est pas informatisé et est submergé, ne permettant pas de contrôler les abus (musique amplifiée, occupation excessive).
- **Le Cours Lieutaud** : Ce cours cristallise plusieurs problèmes : manque de propreté, non-respect des AOT pour les deux-roues, et un conflit de compétences entre la Mairie (AOT) et la Métropole (nettoyage). Un marchand a déclaré payer 4 000 € par an à la Mairie pour garer ses motos le libérant de toutes contraintes.
- **Stationnement et Parkings** :
 - La réduction du stationnement automobile pour élargir les trottoirs nécessite l'utilisation des parkings existants.
 - Le parking Montyon/Préfecture est **vide à 80 % le soir**. La Fédération réclame que des **places résidentielles à tarif réduit (environ 60 €/mois)** soient réservées aux habitants la nuit, comme cela se fait à La Plaine.
- **Les Deux-Roues et « Mobilités Douces »** :
 - **Motos** : Le quartier du plateau (Notre Dame du Mont) manque de 200 places de stationnement moto. Il est suggéré de rendre le stationnement moto payant pour réguler la circulation et permettre la verbalisation des motos sur les trottoirs.
 - **Vélos/Trottinettes** : Un courrier au maire sera envoyé concernant le non-respect du Code de la route par les utilisateurs de trottinettes. Le CIQ Castellan a soulevé le problème des vélos électriques dans les zones piétonnes, où la vitesse ne peut être réduite technologiquement.

III. Prochaines Étapes et Logistique

- **Réunion de travail** : Une réunion de travail pour l'avancement de l'état des lieux est fixée au **jeudi 18 décembre à 9h30**.
- **Développement du site** : Les membres devront alimenter le site web de la Fédération (cq-marseillais6.fr) avec des "brèves" et des articles courts, car la majorité des consultations se font sur téléphone.
- **Plan de l'arrondissement** : Patricia se chargera de contacter des cartographes pour obtenir une version numérique ou papier grand format du plan du 6ème arrondissement, avec l'objectif de le faire imprimer et payer par la Fédération.

L'ensemble de ces travaux vise à présenter un bilan factuel et illustré aux élus lors des futures consultations, afin de les forcer à s'engager sur des solutions structurelles.